

360° TRANSACTION POUR FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

1 journée en présentiel de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité
- Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS

- Réaliser un 360° pour faire évoluer ses méthodes
- Vendre de la valeur au lieu d'un prix et adopter une posture de leader
- Se perfectionner sur toutes les étapes de la vente
- Se différencier de la concurrence

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Explications concrètes, nombreux exemples à l'appui, projection de documents. Questions-réponses avec les participants afin de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges.
- Différents supports et outils leur seront remis durant le stage
- La formation sera animée par Richard LOURDAIS : formateur consultant sénior

CONTENU DE LA FORMATION

Préambule : Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponse

Comprendre les enjeux du 360°

- Se questionner pour analyser et développer ses pratiques professionnelles
- Identifier les compétences clés pour performer

Définir le Profil type de l'agent immobilier de demain

Les 5 raisons qui rendent la mesure de la satisfaction client indispensable

Créer son « pitch » commercial pour présenter son agence en une minute

3 méthodes de découverte client à personnaliser pour structurer son entretien de vente

Dernière mise à jour : 11 janvier 2022

Intégrer le storytelling dans votre présentation pour capter l'attention du prospect et augmenter son taux de conversion

Oser et doser les maîtres-mots d'une bonne posture commerciale

- Être connecté à soi
- Adopter une véritable posture relationnelle par rapport à l'autre
- Devenir une source d'inspiration

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 402 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 335 € HT)

- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre besoin, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.